



# ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955  
 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : Mr FAVARD Ludovic, Mme FAVARD Laura, Mr BUTELLI Axel et Mme BUTELLI Marie  
 Demeurants :

Reconnai(ssen)t avoir visité le 18/08/21 à 18h30 par l'intermédiaire de l'agence  
 immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N°AF 23865** ci-après désigné  
**Immeuble, situé 4 avenue Gaston Phoebus 31800 Saint-Gaudens sections cadastrales BV 35-37**

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

<b>Prix net vendeur :</b>	175 000	€
<b>Honoraires d'agence :</b>	18 000	€
<b>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :</b>	193 000	€

(en lettres : cent quatre vingt treize mille euros )

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **193 000 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.  
*D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander  
 l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à  
 compter de la date du présent document.*

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la  
 Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre  
 recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée  
 irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et  
 utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 21/08/2021

**Les acquéreurs,**

Pour **ABAFIM**  
**Le négociateur,**

**Le vendeur,**

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)  
*Bon pour acceptation des  
 présentes conditions*

(Bon pour acceptation  
 des présentes conditions)

*Bon pour acceptation  
 des présentes conditions*

(1) Condition suspensive :

*- visite de l'appartement de M. COENKA (seine charge)  
 - obtention d'un ou plusieurs prêts d'un montant max 250000 € à taux*

*Mots assurance de 1,70% sur 25 ans accordés par un établissement financier ou  
 bancaire sur chex du Promettant*

**ABAFIM**  
**16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes**  
**Tél. : 05.62.34.54.54 - FAX: 05.62.34.66.60**